

PROJETS

6

Future aire de loisirs sportifs tout public

Découvrez les nouveaux équipements sportifs à venir !

VIE CULTURELLE

10

Un été pour se retrouver à Fegersheim – Ohnheim

Zoom sur les temps forts estivaux.

CITOYENNETÉ

14

Revivez la cérémonie du 8 mai 2022

La commune a célébré la capitulation de l'Allemagne nazie et a rendu hommage à ses morts.

Édito

Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

Le mandat est désormais bien entamé et il est temps de faire un premier bilan. Certes, le démarrage a été quelque peu particulier en raison de la crise sanitaire. Mais, les élus et les services ont été à pied d'œuvre pour maintenir le service public et travailler sur les projets, afin de tenir les engagements de campagne. Agir pour l'environnement, développer la vie économique, les actions citoyennes et le bien vivre ensemble nous animent depuis le début de cette aventure collective. Grâce au travail et à l'investissement de chacun, les projets sont sur les rails, et nous avons hâte de découvrir le Fegersheim-Ohnheim de 2026, qui devra répondre aux enjeux de demain.

Dans les prochains mois, un certain nombre de réalisations verront le jour. Elles sont le fruit d'une méthode de travail basée sur la transparence et la consultation. Certes, la volonté politique est à la genèse de tout projet. Mais, pour que celui-ci réussisse, il nous semble primordial d'y associer les personnes concernées ou nos instances de démocratie participative. Une fois la consultation faite, la municipalité arbitre, prend une décision afin d'aboutir à un projet répondant à l'intérêt général. Des contraintes techniques, juridiques et financières sont prises en compte. Je tiens d'ailleurs à saluer l'implication des services municipaux, qui travaillent activement à la recherche de subventions, afin de donner à la commune les moyens de ses ambitions et de limiter l'impact des projets sur nos finances. Enfin, chaque action menée fait nécessairement l'objet d'une évaluation.

Cette méthode de travail s'illustre parfaitement dans le cadre de la future aire de loisirs sportifs tout public. Dès le lancement du projet, nous avons associé un groupe de jeunes riders à nos réflexions pour répondre à l'ensemble des besoins des usagers. En parallèle, un plan de financement solide a été monté par les services. Le sport étant un formidable outil de cohésion sociale, de transmission de valeurs, il était primordial d'avoir une politique ambitieuse en la matière. Nous avons hâte de voir le résultat final. Il sera à la hauteur de nos attentes et de l'ambition de la commune.

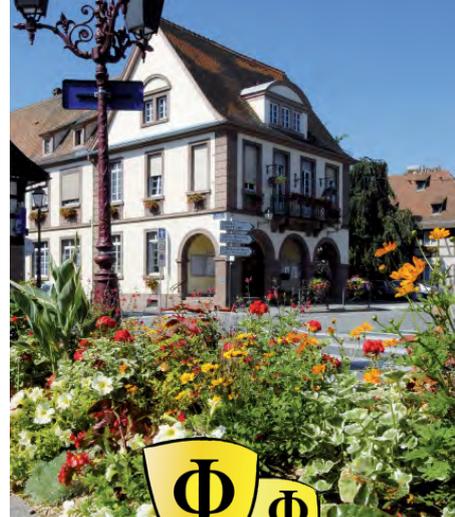
Les prochaines semaines seront aussi marquées par un programme de manifestations riche et dynamique. Ces moments conviviaux, démultipliés grâce aux Flâneries, sont des formidables instants d'échange et de partage. Nous avons à cœur de les organiser au mieux.

L'actualité s'illustre aussi par les nombreux temps démocratiques que nous venons de vivre. Ils conditionnent notre avenir. Cependant, la responsabilité et le devoir d'exemplarité ne s'arrêtent pas au lendemain des élections. En ma qualité d' élu local, je serai particulièrement vigilant face aux actions menées par le gouvernement et notre nouvelle députée. Il est primordial que les réalités du terrain soient prises en compte, défendues et comprises. Vous pouvez compter sur mon engagement et ma vigilance.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, marqué par la célébration du 30^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune suisse de Cressier.

Thierry Schaal

Votre dévoué Maire de Fegersheim-Ohnheim, Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg



ÉTAT-CIVIL

😊 Naissances

- Roxane PARMENT, le 19 mars
- Rabia FIDAN, le 7 mai
- Ayoub MOHAMED le 13 mai

💍 Mariages

- Zeynep TOKLU et Fatih TURHAN, le 13 mai
- Julie CLAUSS et Mickaël JOCKERS, le 14 mai
- Anaïs REIBEL et Guillaume PARIS, le 28 mai
- Fabienne HESS et Laurent VALLADE, le 28 mai
- Laura GUIOT et Gautier METZ, le 3 juin
- Salomé LORENTZ et Anthony DURINGER, le 17 juin
- Anaïs BEYEL et Christopher GINJA, le 18 juin
- Camille RIFF-SCHAAL et Arnaud JENNER, le 18 juin

🕊 Décès

- Anne-Marie ZIMMERMANN, veuve DUBOIS, le 5 avril (100 ans)
- Marie HEITZ, veuve LINGELSER, le 7 avril (98 ans)
- Bernadette GLASSER, veuve TROTZIER, le 10 avril (88 ans)
- Jeanne SCHAAL, le 17 avril (96 ans)
- André MARTIN, le 25 avril (95 ans)
- Eugène BAYER, le 2 mai (79 ans)
- Gabrielle WAECHTER, veuve BUEB, le 3 mai (74 ans)
- Edmond FREISS, le 17 mai (82 ans)
- Paul GRAD, le 2 juin (91 ans)



Délibération du Conseil municipal

4 AVRIL 2022

■ Attribution de marchés de travaux

Afin de créer une aire de loisirs sportifs (multisports / skatepark) et de rénover deux terrains de tennis (remplacement du revêtement actuel par un revêtement synthétique), un appel à candidature avait été lancé par la commune. Pour chacun des deux projets, une offre a été retenue et approuvée par le Conseil municipal pour un montant total de 612 313,68 € TTC.

■ Subventions dans le domaine scolaire

Le Conseil municipal a décidé d'accorder des subventions à l'école élémentaire Marie Hart de Fegersheim. L'enveloppe totale de 1254€ a contribué au financement des classes de découverte qui se sont déroulées en mars dernier à Muttersholtz et à celui d'une 5^{ème} journée pédagogique à laquelle les élèves de CM1-CM2 ont participé au cours du mois de juin.

■ Modification des effectifs

Le Conseil municipal a approuvé différentes modifications relatives aux effectifs de la commune.

Suite à l'ouverture d'une 4^{ème} classe à l'école maternelle de Fegersheim à la rentrée de septembre 2022, un nouveau poste d'ATSEM va être créé.

Par ailleurs, en raison de l'évolution constante du périmètre des services délivrés à la population et de futurs départs à la retraite, la commune a décidé de modifier l'organisation de ses

services. Un pôle "Services à la population" va être créé, permettant ainsi une réorganisation des pôles "Urbanisme", "Affaires générales, éducation, jeunesse et social" et "Technique". Grâce à une meilleure répartition des tâches, la cohérence et l'efficacité des services seront renforcées.

30 MAI 2022

■ Convention de portage avec l'EPF d'Alsace

Le Conseil municipal approuve la convention de portage avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) d'Alsace concernant une parcelle accolée à l'école maternelle Tomi Ungerer. Cet accord permettra à la Mairie de racheter le terrain au bout de 2 ans, afin de réaliser le projet d'extension de l'école maternelle.

■ Lancement des études d'aménagement de la Zone d'Activités Ouest

Le projet de délibération de l'Eurométropole concernant la Zone d'Activités Ouest a été accepté par le Conseil municipal. Ceci acte le lancement des études d'aménagement de cet espace.

Ce projet, prévu de longue date, doit permettre de redynamiser le tissu économique existant à Fegersheim-Ohnheim, notamment en créant de nouveaux emplois, mais aussi en s'articulant avec la zone commerciale existante. Les terrains agricoles seront préservés autant que possible. Les études vont débuter prochainement mais devraient s'étaler sur 4 ans au minimum.

■ Tarifs 2023 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Le Conseil municipal a décidé de revaloriser les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) à compter du 1^{er} janvier 2023. Ainsi, pour une enseigne de plus de 50m², la taxe passera de 84,40€ à 86,80€ par an.

■ Subventions dans le domaine scolaire

Le Conseil municipal a accepté la demande de subvention du collège d'Eschau afin de contribuer au financement d'un séjour latiniste qui s'est déroulé en avril dernier. 23 élèves de Fegersheim-Ohnheim y ont participé, c'est pourquoi 1932€ ont été alloués (12€ par jour et par enfant).

Il a également été décidé qu'une subvention de 1374€ serait accordée à l'école maternelle Louise Scheppler pour le financement de la classe nature qui a eu lieu en février à Muttersholtz.

■ Modification du tarif de la restauration scolaire sans réservation

Le Conseil municipal a acté la modification des tarifs de la restauration scolaire pour la rentrée de septembre 2022. Si rien ne change pour les enfants inscrits de manière régulière, les inscriptions journalières seront majorées de 100%.

■ Règlements des parcs et aires de jeux et sportives

Le Conseil municipal a approuvé les modifications des règlements des aires de loisirs. Trois règlements ont été proposés en fonction du type d'espace : les parcs, les aires de jeux et les aires sportives. Ils seront prochainement affichés dans les endroits concernés. À titre d'exemples, il est interdit de circuler en véhicule motorisé, de stationner, de déranger la tranquillité du voisinage ou bien de fumer en dehors des espaces dédiés.



Synthèse des derniers Conseils de l'Eurométropole

25 MARS 2022

■ Présentation de mesures de solidarité avec l'Ukraine

Toutes les communes de l'Eurométropole se sont associées aux efforts de solidarité déployés sur son territoire pour soutenir des initiatives de toutes origines, favoriser l'accueil des réfugiés et proposer un versement supplémentaire de 50 000€ pour des actions menées en Ukraine.

■ Adoption du budget primitif

Le conseil métropolitain a adopté son budget primitif 2022. 761,9 millions d'€ sont prévus en section de fonctionnement et 275,5 millions d'€ en investissements opérationnels. Plusieurs budgets annexes sont gérés par l'intercommunalité, comme l'eau, l'assainissement ou encore les mobilités actives, où sont prévus 10 millions d'€ en fonctionnement et 11,7 millions d'€ en investissement.

■ Environnement

Dans l'objectif de réduire rigoureusement l'utilisation des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables, l'Eurométropole prévoit le développement considérable des réseaux de chaleur alimentant les logements, pour atteindre environ 100 000 logements d'ici 2030. Cette décision devrait également permettre une tarification stable et inférieure aux cours actuels des hydrocarbures.

Des actions en faveur de l'éducation à l'environnement sont par ailleurs soutenues financièrement. 33 associations vont bénéficier d'un montant total de 183 000€ pour soutenir leurs projets en lien avec les thématiques environnementales au cœur des politiques eurométropolitaines.

L'Eurométropole a aussi autorisé le versement de 140 000€ à 19 structures porteuses de projets concrets dans la politique zéro déchet, zéro gaspillage 2022.

■ Contrat de ville

Dans le cadre du déploiement du Contrat de ville, une première tranche de financement d'un montant de 378 000 € a été décidée, en soutien à 54 projets locaux. À ce titre, les associations

sportives de l'Eurométropole vont bénéficier d'une aide de 67 740 €.

30 MAI 2022

■ Soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

L'Eurométropole cherche à promouvoir les actions renforçant le rayonnement universitaire de l'agglomération strasbourgeoise mais aussi les projets scientifiques stratégiques pour les collectivités. Elle a notamment choisi de dédier 30 millions d'euros au contrat de plan Etat-Région destiné à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI). Toujours dans la même perspective, 5 initiatives vont bénéficier de 426 623€. L'objectif étant de dynamiser l'économie verte sur le territoire.

■ Subvention dans le domaine créatif

En plus des projets de recherche, l'Eurométropole a aussi décidé d'aider les entreprises du secteur créatif avec une enveloppe de 103 000€.

■ Agence du climat

L'Eurométropole a adopté le versement de différentes subventions à l'Agence du climat en raison de l'accélération des programmes de contrats avec les particuliers, les associations, les entreprises et l'ensemble des communes de l'Eurométropole.

■ Actions liées à l'environnement

La mise en place d'un partenariat avec le service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) piloté par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a été décidée. De plus, afin de réduire la dépendance de l'Eurométropole aux énergies fossiles, de nouveaux contrats avec des opérateurs chargés de développer et créer des réseaux de chaleur ont été approuvés. Par ailleurs, l'Eurométropole a affirmé vouloir renforcer ses relations avec l'organisme chargé d'observer la qualité de l'air, Atmo Grand Est. Enfin, 212.500€ ont été attribués à des associations agissant en faveur du développement des pratiques cyclables.

4 QUESTIONS

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

- 1 Si tu étais un animal, lequel serait-ce ?
- 2 Quel métier envisages-tu d'exercer plus tard ?
- 3 Quelle est ta matière préférée à l'école ?
- 4 Ton idée phare pour Fegersheim ?



ZOÉ SOMMER

- 1 Un panda
- 2 Cuisinière
- 3 L'art plastique
- 4 Plus de jeux dans les parcs



NOAH GRATHWOHL

- 1 Un chien
- 2 Pompier
- 3 Les mathématiques
- 4 Moins de pollution



NOÉMIE ILYES

- 1 Un chat
- 2 Parachutiste
- 3 Le Français
- 4 Faire un skate-park



RAFAËL NAJM

- 1 Un cheval
- 2 Vétérinaire
- 3 Les mathématiques
- 4 Plus de poubelles



AÏCHA KARIM

- 1 Un chat
- 2 Médecin
- 3 Le Français
- 4 Plus de poubelles



CHARLY LEVEQUE

- 1 Un ours
- 2 Ingénieur spatial
- 3 Les sciences
- 4 Un skate-park

Découvrez les futurs membres du Conseil Municipal des Enfants dans les prochaines éditions du Relais.



Services civiques



Vous avez entre 18 et 25 ans ?

Vous êtes de nationalité française ?

Ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen (EEE) ? En séjour régulier en France depuis plus d'un an ? Vous souhaitez "contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire" ?

Les écoles maternelle Louise Scheppler et élémentaire Germain Muller d'Ohnheim **recrutent une personne en service civique** pour l'année scolaire 2022-2023 !

La mission durera **10 mois maximum** et devra s'arrêter en juillet 2023 pour l'école élémentaire Germain Muller et au plus tard le 30 juin 2023 pour l'école maternelle Louise Scheppler. Pour **27 heures par semaine**, le volontaire touchera une petite rémunération.

ÉCOLE MATERNELLE LOUISE SCHEPPLER D'OHNHEIM

Contactez directement l'école :

- Par téléphone au 03 88 64 95 10 et laissez un message avec vos coordonnées
- Par mail : ematohnheim@gmail.com

Ou se rendre sur le site de l'Agence du Service Civique et postuler directement en ligne aux missions proposées par l'école à partir du mois de juillet ou d'août.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GERMAIN MULLER D'OHNHEIM

Envoyer un CV et une lettre de motivation par mail : ce.0671409t@ac-strasbourg.fr

PROJETS

Une politique sportive dynamique et ambitieuse à Fegersheim-Ohnheim

Depuis 2014, la municipalité a pour ambition de soutenir la pratique physique et sportive, en mettant à niveau ses infrastructures (gymnase) ou en créant de nouveaux équipements (terrain de football synthétique).

Labélisée « Terre de Jeux 2024 », la commune a décidé de continuer dans cette dynamique en créant une aire de loisirs sportifs tout public. Ce projet, prévu depuis plusieurs années, doit donner la possibilité aux jeunes d'accéder librement et gratuitement à une pratique sportive occasionnelle.

Cette aire de loisirs de 1350m² comprendra un multisports et un skate-park.

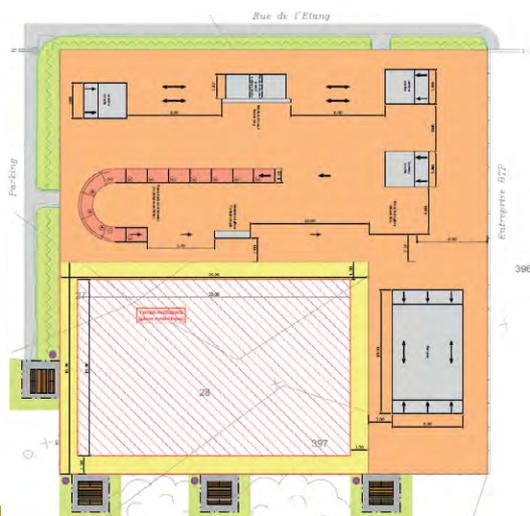
Le site deviendra non seulement un lieu dédié à la pratique sportive, mais il sera également un lieu convivial et familial, que les utilisateurs pourront apprécier

grâce à un agencement de mobiliers urbains et au travail de végétalisation.

À terme, une véritable identité visuelle sera donnée à ce lieu. Un projet de mise en valeur du mur situé à l'arrière de SAM BTP est actuellement à l'étude.

Enfin, au regard des contraintes et des caractéristiques du projet, il a été convenu que l'emprise idéale était celle actuellement occupée par les deux courts de tennis extérieurs situés en face du terrain de football synthétique, rue de l'Etang.

La suppression de deux terrains pour le Club de tennis sera compensée par une rénovation totale des deux courts de tennis situés à l'avant du club house. Le revêtement actuel (terre battue) sera remplacé par un revêtement synthétique (moquette aiguilletée) et un système d'éclairage sera mis en place pour permettre l'utilisation plus longue en soirée de ces terrains.



Plan du skatepark

ZOOM SUR LE MULTISPORTS

Destiné à la pratique du football, du volleyball et du basket, le multisports aura une emprise de 22,2m de long par 15,3m de large.

ZOOM SUR LE SKATE-PARK

Le skate-park sera l'aménagement le plus significatif. Il comprendra des lanceurs, un module de saut, un module de glisse, une rampe et un pump track. Une isolation phonique est prévue afin de limiter les nuisances.

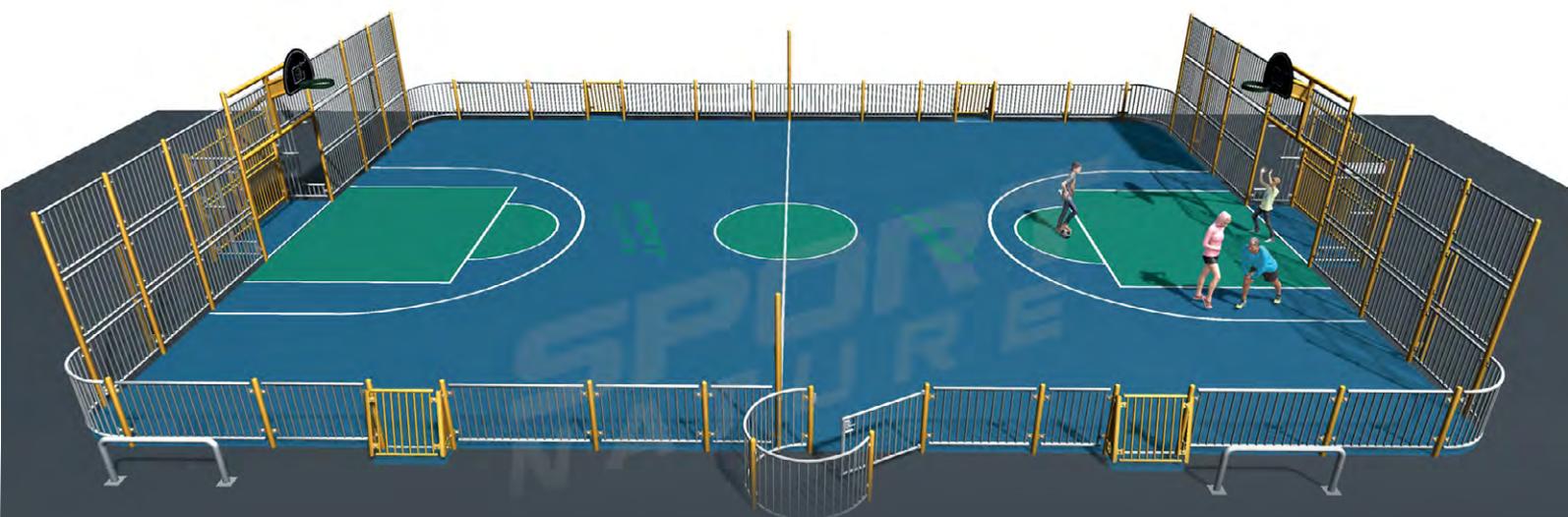


Pour réaliser ces ambitieux projets de 296 000 € (multisports/skate-park) et de 316 000 € (rénovation des terrains de tennis), un plan de financement a été monté par les services. Une subvention de 120 000 € a été attribuée par l'Etat. Une demande de subvention de 60 000 € a été effectuée auprès de la Région. L'objectif étant de limiter l'impact des politiques sur nos finances.

Le planning des travaux est en cours de finalisation et connaît quelques modifications au regard du contexte international et de la pénurie de certains matériaux. Les travaux devraient normalement démarrer en septembre.



PROJET :	- EMPIRIE	- PLATE-FORME :	- SPORT NATURE
Code e0485779 du 25/04/2022 v.2	- 22.2 m	- 36 m	17 rue du Chénot
ARSEINNE - LINGOLSHEIM - 67380	- 15.3 m	- 18 m	56380 BEIGNON



Un projet au cœur d'une démarche de démocratie participative



Si le projet de terrain multisports est souvent revenu dans les échanges du Conseil municipal des enfants, des jeunes du village ont également adressé une lettre au Maire au printemps 2021. Ils ont été reçus plusieurs fois par les élus pour discuter du projet et ont participé activement, par l'intermédiaire de l'Espace Jeunes, à la définition des besoins du skate-park.

Ces jeunes comptent désormais se constituer en junior association dans le but de faire vivre ce futur lieu de loisir et de convivialité sur notre territoire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le lancement de la collecte des biodéchets, 16 tonnes de déchets alimentaires ont été collectés par les services de l'Eurométropole de Strasbourg. Nous espérons le même succès pour la collecte des mégots.

Projet MéGO, vers une valorisation de nos mégots !

Vous vous demandez peut-être à quoi servent les drôles de boîtes orange qui sont apparues ces derniers temps dans les rues de Fegersheim-Ohnheim... Il s'agit de cendriers !

La mise en place de ceux-ci s'inscrit dans la volonté de la commune d'aller vers plus de développement durable, d'accélérer la transition vers une économie circulaire grâce à la valorisation des déchets. En effet, les mégots polluent notre environnement de manière considérable : on en retrouve 300 milliards sur nos sols chaque année alors qu'ils mettent chacun plus de 10 ans à se dégrader !

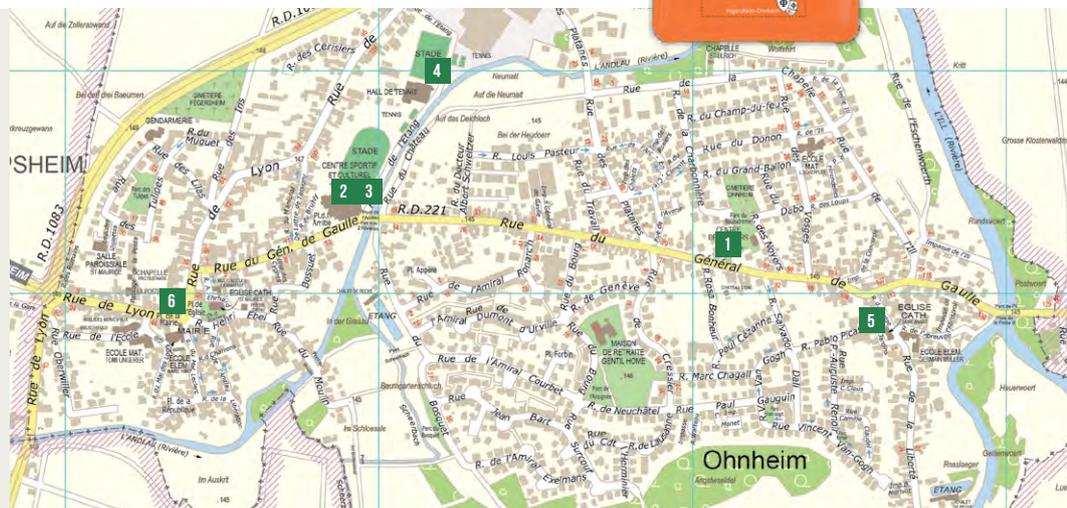
La municipalité a donc voulu s'investir dans le projet MéGO en mettant en place des actions de sensibilisation, un nouveau système de collecte des mégots pour ensuite aller à leur revalorisation. Une fois recyclés selon les normes de traitement des déchets dangereux, ils seront transformés en mobilier urbain. En prenant part à ce projet, la commune se tourne vers plus d'écoresponsabilité. Mais, pour que cela fonctionne, il faut qu'un maximum de personnes y participe !

C'est pourquoi, en plus des cendriers de rue, la commune va organiser une distribution de cendriers de poche (également disponibles en Mairie et chez certains

commerçants). Des points de collecte des mégots seront mis en place lors des manifestations. Par ailleurs, les commerçants et associations de Fegersheim-Ohnheim sont tous encouragés à s'associer à la démarche.

Enfin, pour que vous aussi vous puissiez contribuer à ce projet, rendre Fegersheim-Ohnheim plus écoresponsable et agréable à vivre, voici les endroits où vous pouvez retrouver des cendriers !

- 1 Au boulo-drome
86 rue du Général de Gaulle
- 2 À l'entrée de la salle A du CSC
17a rue du Général de Gaulle
- 3 À l'entrée de la salle B du CSC
17a rue du Général de Gaulle
- 4 Au terrain de football synthétique
rue de l'Etang
- 5 Rue Pablo Picasso,
à l'angle de la rue des Jardins
- 6 Sur la façade du bureau de tabac
La Diligence / 27a rue de Lyon



ECORESponsable ET DIVERTISSANT !

Pour rendre ces cendriers plus ludiques, vous avez le choix entre 2 bacs différents pour jeter votre mégot. Ainsi, vous pourrez par exemple nous dire si vous préférez la mer ou bien la montagne !



Agir ensemble pour la sécurité routière

AGIR SUR LA VITESSE

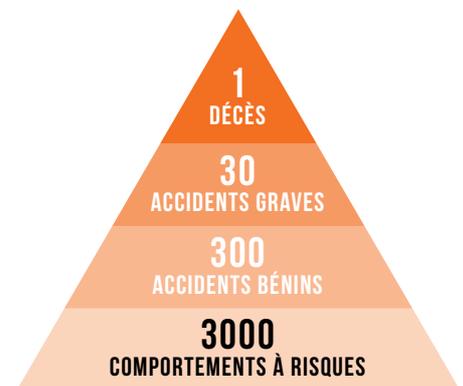
Le risque d'accidents et leur gravité augmentent avec les vitesses et leurs conséquences sont particulièrement graves lorsqu'ils touchent des usagers vulnérables tels que les piétons, cyclistes et conducteurs de deux-roues motorisés. Une diminution de 1 % des vitesses réduit de 2 % le nombre d'accidents et de 4 % le nombre d'accidents mortels.

Par ailleurs, la vitesse est défavorable aux cyclistes qui sont obligés d'utiliser des espaces dédiés (lorsqu'ils existent) pour se sentir en sécurité. De plus, elle rend difficile, inconfortable et moins sûre la circulation des piétons au niveau des traversées.

La vitesse est aussi responsable de nombreuses nuisances sonores, surtout lorsque le bruit du roulement l'emporte sur le bruit du moteur. Aujourd'hui, il est admis que le bruit de roulement peut devenir prépondérant pour les véhicules légers à partir de 30 km/h.

Réduire la vitesse permet également de diminuer les consommations et les émissions de CO₂. Cela a un impact positif sur la qualité de l'air, à condition de maintenir une bonne fluidité du trafic.

Enfin, la réduction de la vitesse a un effet positif sur la valeur immobilière pour les zones riveraines. En faisant cela, des quartiers délaissés en raison des nuisances qu'ils subissent peuvent retrouver une activité résidentielle et économique.



UNE POLITIQUE ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DE LA VITESSE À FEGERSCHEIM-OHNHEIM :

Dès le mandat précédant la municipalité s'est engagée dans une politique volontariste visant à réduire la vitesse :

- Passage aux 40 km/h en 2017,
- Réaménagement du cœur de village et de certains quartiers,
- Installation de radars pédagogiques,
- Réalisation de contrôles radars par le policier municipal...

Cette politique était indispensable au regard du trafic que l'on observe sur les axes structurants du village :

RUE DES PLATANES

- + de 2800 véhicules par jour
- 120 véhicules par heure entre 4h et 0h.

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

- + de 1900 véhicules par jour
- 90 véhicules par heure entre 4h et 0h.

RUE DE LYON

- + de 1300 véhicules par jour
- 80 véhicules par heure entre 6h et 20h.

Aujourd'hui, plus de 85% des usagers de la route ont un comportement vertueux. Néanmoins, le bien vivre ensemble et l'exigence de se conformer au code de la route relèvent avant tout de la responsabilité de chacun. Soyez vigilants et pensez à adapter votre vitesse !

LE SAVIEZ-VOUS ?

9%

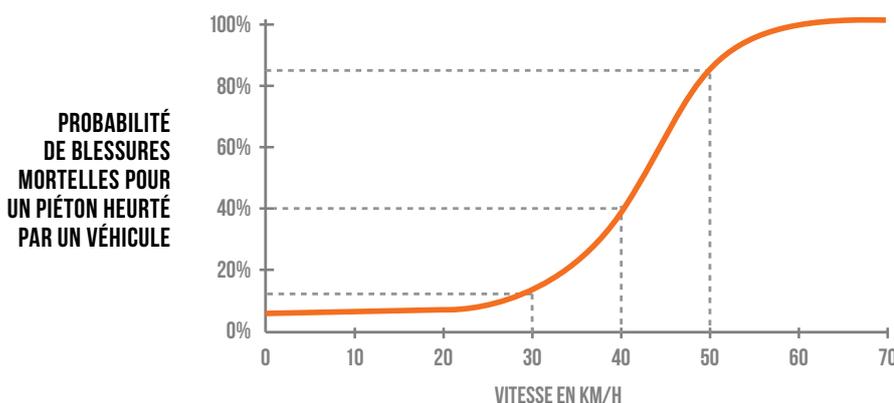
des sinistres sont des accidents graves et/ou corporels.

73%

des accidents de la route ont lieu à proximité du domicile. D'ailleurs, le trajet habituel représente 13% du nombre total de tués chaque année sur la route. Plus un trajet est connu, plus on relâche son attention.

L'unique moyen de réduire la gravité des accidents est de réduire les situations et/ou comportements à risque.

Retrouvez les analyses des données des radars pédagogiques sur www.fegersheim.fr, rubrique "Police municipale".





Un été festif à Fegersheim-Ohnheim

Les Flâneries, un mois pour se retrouver

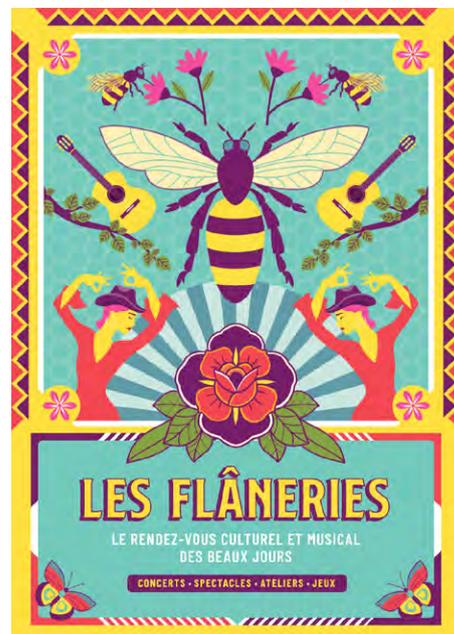
Le Fegs'tival, traditionnel rendez-vous musical et associatif du 1^{er} week-end de juin, a été remplacé par une manifestation plus éclectique et étendue sur un mois plein. Les Flâneries expérimentées l'an dernier, sont de retour.

Aussi, dès le début du mois de juin, Fegersheim-Ohnheim a fêté l'arrivée des beaux jours avec une programmation culturelle riche. Pas moins de 5 concerts ont été organisés au parc de l'Araignée, dont une partie nous invite à voyager – d'abord en Suisse bien sûr, puisque nous célébrons cette année les 30 ans du jumelage avec Cressier, mais aussi aux USA et à travers les cultures latines.

Cet appel, qui nous pousse à nous retrouver en extérieur et à profiter des beaux jours n'oublie pas l'enjeu aujourd'hui crucial de la protection de l'environnement.

Cet enjeu, qui s'inscrit au cœur du mandat, peut aussi être porté par la culture. Les Flâneries de ce mois de juin se déroulent sous l'effigie de l'abeille qui a été décrétée grande cause nationale 2022. La CLEF et l'Espace jeunes s'associent à la mission de la préserver à travers une série d'animations qui la mettent à l'honneur et invitent à prendre soin de la nature.

Plus d'informations en scannant le QR code suivant :



Des occasions de se divertir tout au long de l'été

Cet été, les traditionnelles **festivités du 13 juillet** se dérouleront à partir de 19h au Centre Sportif et Culturel.

AU PROGRAMME

- Bal de la fête nationale avec l'orchestre Gyn Fizz,
- Feu d'artifice à 23h15.

Buvette, petite restauration, ambiance musicale, tous les ingrédients seront réunis pour célébrer ensemble la fête nationale.



La CLEF organisera cet été des sessions "**CLEF des Champs**", pendant lesquelles les livres et les histoires prennent l'air pour le plaisir de tous.

Les quotas de prêts seront également augmentés pendant l'été. Il sera possible d'emprunter 10 livres, 5 magazines, 5 DVD pour 56 jours et 2 jeux par famille pour 28 jours.

RESTEZ CONNECTÉS !

Les rendez-vous de juillet et août vous seront communiqués par voie d'affichage sur les panneaux de la commune ainsi que sur le site et la page Facebook « Commune de Fegersheim-Ohnheim ».

Enfin, du 17 au 26 août, **le bar éphémère** fera son retour au Caveau les mercredis, jeudis et vendredis soir de 17h à 20h.



Concours des maisons fleuries

Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune de Fegersheim-Ohnheim, sans inscription préalable. La participation est gratuite.

Le jury passera voir les maisons et jardins afin de réaliser une présélection sur la **première quinzaine du mois de juillet**. Il se réunira dans un second temps pour délibérer et établir le classement final. Aussi, chaque personne retenue sera personnellement **informée par courrier de sa présélection**. Elle pourra si elle le souhaite faire part de sa volonté de ne pas être sélectionnée. Les lauréats recevront ensuite un courrier leur indiquant la date de remise officielle des prix.

Le concours des maisons fleuries a pour objectif de **contribuer à l'embellissement de la Commune**.

Le jury s'appuie sur un certain nombre de critères pour établir son classement :

- **Le cadre végétal ou vue d'ensemble** pour les piétons, les cyclistes, les automobilistes, les visiteurs, les habitants...
- **Les efforts en matière de développement durable** et de respect de l'environnement dans les méthodes utilisées lors de la réalisation et de l'entretien des plantations.
- **La qualité de la floraison** : aspect esthétique, harmonie des formes, couleurs et volumes.
- **La quantité de fleurissement** : aspect technique, nombre de végétaux utilisés en rapport avec la taille du jardin ou de la façade, associations végétales.
- **La propreté** et les efforts faits en matière d'environnement immédiat.

École municipale de Musique et de Danse

Les inscriptions à l'École Municipale de Musique et de Danse sont ouvertes du 1^{er} juin au 30 septembre.

La reprise des cours à l'EMMD est prévue le 19 septembre 2022.

Plus d'informations en scannant le QR code suivant :



12ÈME ÉDITION

FOULÉES DE FEGERSHHEIM

DIM 4 SEPT. 2022

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS DU MEILLEUR DÉGUISEMENT !

1,5 KM

5,2 KM

10 KM

marche 8 KM

INSCRIPTION EN LIGNE SUR WWW.PERFORMANCE67.COM





Une centenaire au Gentil'Home

Le 9 mai dernier, l'EHPAD Le Gentil'Home a eu le plaisir de fêter le centenaire de l'une de ses résidentes : Georgette Munier !

Née le 9 mai 1922 à Plaine dans la vallée de la Bruche, Georgette Munier peut aujourd'hui dire qu'elle a eu une vie bien chargée. Parmi ses souvenirs les plus marquants, il y a eu les années de guerre, où elle fut **infirmière à l'hôpital civil de Strasbourg**. Témoin de l'Histoire, elle a **survécu au bombardement d'un train** et était aux premières loges lors de la **libération de Strasbourg** et de la fuite des Allemands.

Résumer la vie de Georgette Munier à cela serait réducteur ! Après la guerre, **elle se marie avec Ernest**, aussi originaire de Plaine, avec qui elle a **un fils, Bernard**.

La petite famille part ensuite vivre **en Algérie durant 3 ans**, période dont Georgette Munier garde de beaux souvenirs. Ils reviennent par la suite en Alsace et construisent **une maison à Eschau** où ils s'intègrent parfaitement. Georgette Munier, grâce à ses doigts de fée, participe pleinement à la vie du village : **elle tricote et crochète** à la fois pour elle et ses amis, mais aussi lors des ateliers Sainte Sophie d'Eschau où ses créations sont toujours admirées.

En octobre 2012, **elle rejoint l'EHPAD Le Gentil'Home** où elle s'intègre à nouveau à merveille. En participant à toutes les activités proposées - ses préférées étant **le chant, la danse, la cuisine et les jeux de cartes** - Georgette Munier prend vite une grande place dans le cœur de chacun.

Lorsqu'elle repense à ces 100 années passées, Georgette Munier se dit qu'elle a vraiment eu **"une belle vie"**. Par sa bonne humeur, elle a su apporter de la joie de vivre à beaucoup.

La commune de Fegersheim-Ohnheim souhaite donc un merveilleux 100^{ème} anniversaire à Georgette Munier !





Nouveauté au dojo de Fegersheim !

Le dojo de Fegersheim a récemment été choisi par la Ligue Grand Est en tant que centre de préparation aux examens du Brevet Fédéral pour l'enseignement de l'Aïkido !

En effet, **Laurent Fey (6^e Dan)** et **Raoul Bender (5^e Dan)**, ont passé deux jours à transmettre leur savoir-faire et leur pédagogie aux futurs enseignants présents à cet événement. Concrètement, les journées s'articulaient entre **moments de pratique, cours théoriques et réflexions multiples** pour enrichir les connaissances des participants .

Ces derniers ont donc pu s'entraîner à préparer une action, animer, encadrer, accompagner et maîtriser les outils techniques de l'Aïkido.

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'au bout de **plusieurs mois de préparation** et nécessitent un **vrai investissement personnel** et une certaine exigence de la part des participants. C'est pourquoi ce fut un véritable honneur pour le dojo de Fegersheim de les accueillir !



Si vous souhaitez pratiquer l'Aïkido, n'hésitez pas à contacter Nicolas Romero, président de l'association, au 06 25 24 26 78 !

Le club de plongée de Fegersheim se modernise pour mieux vous accueillir !

Le club de plongée du DIODON, domicilié au Centre Sportif et Culturel, existe depuis 1984.

Des actions de modernisation étaient devenues nécessaires. Aussi, le 20 mai dernier, le club a inauguré **une nouvelle station de gonflage pour bouteilles de plongée**, en présence de M. Thierry SCHAAL, Maire de Fegersheim, et de Mme Catherine Graef-Eckert, vice-présidente de la Collectivité Européenne d'Alsace. En complément, le club a **renouvelé l'ensemble de ses combinaisons et gilets de plongée**.

Le DIODON s'associe également à la municipalité pour vous faire vivre des beaux moments de convivialité. Le beau temps était au rendez-vous **lors des Flâneries du 3 juin**, où notre association a tenu une buvette.

Bien évidemment, la saison estivale est toujours le bon moment pour :

- Découvrir nos activités,
- Faire un baptême de plongée, seul(e) ou en famille,

- Refaire quelques exercices avant votre départ en vacances et découvrir au mieux les merveilles du grand bleu,
- Continuer votre formation et passer les niveaux 1, 2, 3, 4...

Cette expérience pourra être prolongée dès le mois de septembre. Pour cela, n'hésitez pas à **rejoindre notre club**. Cela vous permettra de maintenir votre santé. Devenir membre du DIODON est également le début d'une aventure humaine, grâce à de nombreux moments de partage (week-end, croisières, voyages)...

LE DIODON

Fegersheim Alsace

■ www.diodon67.vpdive.com

■ diodon67@gmail.com

■ Plongée Diodon Club Strasbourg



VIE ASSOCIATIVE



QUÊTE ANNUELLE DES PAROISSES CATHOLIQUES

Le Conseil de Fabrique de l'église Saint Maurice et le Conseil de Gestion de l'église Saint Amand, ont pour mission d'**organiser au mieux le bon fonctionnement des lieux de culte** dont ils ont la charge. Ils supportent notamment les frais de fonctionnement du presbytère et du petit foyer.

Cette année aura été particulièrement difficile en raison de **l'augmentation du coût de l'énergie**. Les frais liés à l'électricité et au chauffage représentent 1/3 des dépenses des deux Conseils. En 2022, ce poste pourrait représenter la moitié des dépenses.

Ces charges sont financées par vos offrandes et dons à l'occasion des messes dominicales et surtout lors de la quête annuelle.

Prochainement, les membres des deux Conseils distribueront dans votre boîte aux lettres une enveloppe destinée à recueillir vos dons.

Un grand merci pour votre générosité et votre soutien pour assurer l'accueil des paroissiens et le bon déroulement des offices religieux tout au long de l'année liturgique.

Commémoration du 8 mai



Le 8 mai dernier, comme toutes les autres communes françaises, Fegersheim-Ohnheim a commémoré l'armistice de la Seconde Guerre mondiale, célébré la capitulation de l'Allemagne nazie et rendu hommage à ses morts.

L'évènement a rassemblé plus de **300 personnes**, qui ont pu écouter les différentes interventions ainsi que l'interprétation de la Marseillaise et du Chant des partisans par les élèves de nos écoles élémentaires, accompagnés par le groupe vocal Alliance.

Après s'être recueillis au **monument aux morts d'Ohnheim**, les habitants se sont réunis en nombre sur la place de l'église de Fegersheim. **Beaucoup d'enfants** des écoles élémentaires de la commune étaient au rendez-vous. **Les pompiers, le groupe vocal Alliance et des membres de l'Harmonie de Fegersheim** étaient également présents. **Les anciens combattants** étaient au premier rang.

La cérémonie a débuté par l'intervention de **trois élus du Conseil municipal des enfants** accompagnés de M. Ragot, adjoint à la citoyenneté.

Chacun leur tour, Aïcha, Bastien et Léane ont expliqué l'**origine de la Marseillaise, du Chant des partisans et des bleuets de France** qui avaient été distribués à l'ensemble des participants en amont.



Mme Gavalet, adjointe à la culture, a ensuite pris la parole pour lire à l'assemblée la **lettre de la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées**, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Enfin, les interventions se sont clôturées par le **discours du Maire, Thierry Schaal**. Il n'a pas hésité à interpellier son auditoire : « *77 ans plus tard, alors que le monde est en proie à de vives tensions et que la guerre vient d'éclater aux portes de l'Union Européenne, le devoir de mémoire est plus que jamais nécessaire* », avant de clôturer ainsi « *Nous devons transmettre à nos enfants l'envie d'un avenir pacifique, l'envie d'entretenir la flamme perpétuelle de cet espoir* ».

Une fois les **gerbes déposées sur le monument aux morts**, les enfants, dirigés par le chef d'orchestre, ont entonné la Marseillaise. Ils ont ensuite chanté le Chant des partisans. **L'émotion était au rendez-vous.**

Après cette belle cérémonie, les participants se sont rendus, en cortège, au Centre Sportif et Culturel pour **un verre de l'amitié.**

Revivez en image la cérémonie du 8 mai 2022 à Fegersheim-Ohnheim en scannant le QR code suivant :



MIDAS, votre nouveau centre automobile à Fegersheim !



Après des études tournées vers le commerce et l'automobile (BTS Management des Unités Commerciales, école GNFA, passage par la VGF Academy), Acbar Koraichi exerce pendant 7 ans comme vendeur de véhicules d'occasion pour le groupe Audi.

Il souhaite désormais entreprendre et lance sa première entreprise, un centre automobile MIDAS, situé au 2A rue du Commerce à Fegersheim. Les services proposés sont nombreux :

- Remplacement de la courroie de distribution,
- Changement des balais d'essuie-glace,
- Remplissage Adblue,
- Pose de nouveaux pneus ...

Acbar Koraichi a fait le choix de devenir franchisé Midas pour plusieurs raisons : « Il s'agit d'un centre automobile haut de gamme, qui propose un niveau de service équivalent à celui des concessionnaires. En m'associant à Midas, je peux proposer un service premium, tout en bénéficiant d'une image et d'une notoriété permettant de soutenir mon projet ».

Actuellement, deux techniciens hautement qualifiés et un chef de centre travaillent avec Acbar. À terme, il souhaite compléter son équipe avec deux techniciens supplémentaires et un-e assistant-e de direction en alternance. En effet, le centre automobile réalise une dizaine d'entrées de véhicules par jour. Néanmoins, l'objectif est de doubler ce chiffre.



Mais, les projets d'Acbar ne s'arrêtent pas là : « J'ai fait le choix de m'installer à Fegersheim pour son positionnement stratégique. La Zone d'Activité est en pleine expansion et j'ai la chance de bénéficier d'un commerce en première ligne, le long de la M83. Je souhaite fortement me développer au niveau local et proposer une complémentarité des offres de service. Si des nouveaux emplacements se libèrent prochainement, j'ai pour ambition d'ouvrir une concession haut de gamme (Audi, Mercedes, Porsche). Aussi, le client trouvera, en proximité, un service de vente et de réparation premium ».

Vous êtes à la recherche d'une alternance en tant qu'assistant-e de direction ?

N'hésitez pas à envoyer un CV et une lettre de motivation à : 1655@midasfrance.net

La prise de poste est prévue pour septembre 2022.

MIDAS FEGRSHEIM

2A rue du Commerce
67640 Fegersheim
■ 09 81 29 74 04
■ 1655@midasfrance.net
f Midas France (Fegersheim)

PLAN CANICULE

Pour répondre aux recommandations du plan canicule, la commune de Fegersheim élabore un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de forte chaleur, afin de leur venir en aide si nécessaire. Si vous avez plus de 65 ans, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif institué dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence pour prévenir les risques exceptionnels, en retournant ce questionnaire confidentiel à l'adresse suivante :

MAIRIE DE FEGRSHEIM - 50 RUE DE LYON - 67640 FEGRSHEIM

En marge du registre, la commune de Fegersheim met en place une **ligne téléphonique d'urgence disponible 24h/24h*** qui permet aux personnes vulnérables de **demander de l'aide** :

06 17 59 28 17

** dispositif valable uniquement en période de canicule.*

NOM :

PRÉNOM :

NÉ(E) LE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

SITUATION DE FAMILLE : SEUL(E) EN COUPLE EN FAMILLE

DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES LIÉES À :

L'ISOLEMENT L'HABITAT AU DÉPLACEMENT

AUTRES :

PERSONNE(S) À CONTACTER EN CAS DE NON RÉPONSE

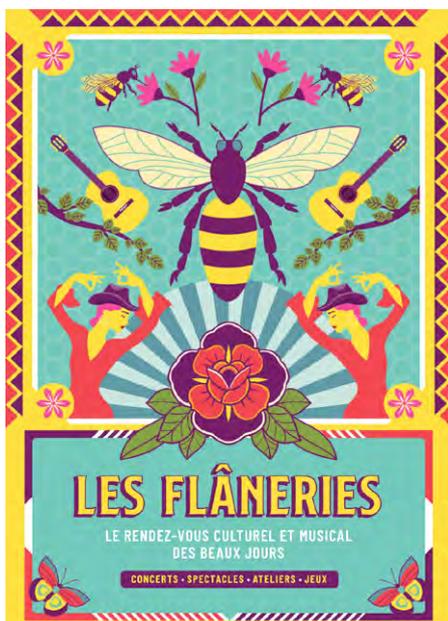
NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

AGENDA



LES FLÂNERIES
LE RENDEZ-VOUS CULTUREL ET MUSICAL
DES BEAUX JOURS
CONCERTS - SPECTACLES - ATELIERS - JEUX

Retrouvez le détail des Flâneries de mois de juin dans la plaquette dédiée. Vous pouvez la retrouver en scannant le QR code suivant :



JUIN

Réunion publique de présentation du projet d'aménagement de la rue du Moulin et de la rue Ebel

- **Lundi 27 juin** de 18h30 à 20h00 au Caveau

Collecte de sang

- **Mercredi 29 juin** de 17h à 20h à l'Espace culturel et sportif de Lipsheim.



Spectacle Magika

- **Mercredi 29 juin** à 16h30 dans la cour anglaise du Caveau
Gratuit. Tout public.

JUILLET



Après-midi jeux de société et grands jeux en bois

- **Dimanche 3 juillet** de 14h à 17h au Parc de l'Araignée
Gratuit. Tout public.



Concert de clôture avec Tricky Train

- **Dimanche 3 juillet** à 17h au Parc de l'Araignée
Gratuit.

Conseil municipal

- **Lundi 4 juillet** à 19h30 à la salle du Conseil.



Bal de la fête nationale avec Gyn Fizz

- **Mercredi 13 juillet** à partir de 19h sur le parking du Centre Sportif et Culturel. Feu d'artifice à 23h15.
Buvette et restauration assurées par les associations des Cavaliers Indépendants d'Alsace et des amis de la paroisse protestante de Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim.

Cérémonie patriotique

- **Jedi 14 juillet** à 11h devant le monument aux morts d'Ohnheim

CLEF des champs

- **Mardi 19 juillet** de 15h à 18h au Bio'tager
Gratuit. En collaboration avec l'Espace jeunes. Tout public.

AOÛT

Bar éphémère

- **Du 17 au 26 août**, les mercredis, jeudis et vendredis soir de 17h à 20h, au Caveau.



CLEF des champs

- **Mardi 23 août** de 15h à 18h au Bio'tager
Gratuit. Tout public.

Pêche 2X4 en équipe

- **Samedi 27 août** à l'étang de pêche d'Ohnheim
Repas de midi sur réservation jusqu'au 13 août. Repas du soir sans réservation.
Infos auprès de l'AAPPMA OHNHEIM / 06.16.06.07.80 ou brigitte.riehl@outlook.fr

SEPTEMBRE



Foulées de Fegersheim

- **Dimanche 4 septembre** dès 9h
Inscription sur www.performance67.com
Infos : foulees@fegersheimm.fr

Cérémonie des sportifs méritants

- **samedi 17 septembre** de 10h30 à 12h au CSC.



ESPACES JEUNES

Retrouvez le programme d'été de l'Espace Jeunes (11-18 ans) en scannant le QR code suivant :



CENTRE DE LOISIRS

Retrouvez le programme d'été du Centre de Loisirs Sans Hébergement (3-11 ans) en scannant le QR code suivant :



FERMETURES ESTIVALES



La Mairie sera exceptionnellement fermée le **15 juillet 2022 toute la journée**.
La Mairie est fermée le samedi du **16 juillet au 13 août inclus**.



La CLEF est fermée du **26 juillet au 6 août**, ainsi que les **mardis 19 juillet et 23 août** en raison de l'animation *CLEF des champs*.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



Désormais, vous pouvez **prendre rendez-vous en ligne** pour vos démarches en Mairie (carte d'identité + passeport) en scannant le QR code suivant :



PERMANENCES DES ÉLUS EN MAIRIE

SAMEDI DE 10H À 12H

SAMEDI 18 JUIN

■ **Denis Rieffel**
1er adjoint : vie associative, sport et services à la population

SAMEDI 25 JUIN

■ **Christian Bronner**
Adjoint : urbanisme, environnement, santé

SAMEDI 2 JUILLET

■ **Françoise Freiss**
Adjointe : affaires scolaires

SAMEDI 9 JUILLET

■ **Eva Astrologo**
Adjointe : Finances, achats, marchés publics

VOUS SOUHAITEZ TRAITER EN DIRECT AVEC VOS ÉLUS ?

Une question, une idée ?
Votre Maire et les adjoints seront ravis de vous recevoir lors d'une de leurs permanences en Mairie, également sur rendez-vous en appelant le 03 88 59 04 59.

RÉTRO-PHOTOS



1 Le 17 mars, un vent d'Irlande soufflait à Fegersheim lors de la Saint Patrick. Alors que les tout-petits sont partis à l'aventure avec un gnome, les grands ont assisté à un concert des Chum's en dégustant une bonne bière.

2 Le 30 mars, le Conseil municipal des enfants a participé, en présence des agents des espaces verts, d'élus de la commune et du SMEAS, à une opération de plantation de boutures de saules pour lutter contre la prolifération de la renouée du Japon le long de l'Andlau.

3 Le 30 mars, une réunion publique s'est tenue à la Ruche afin de présenter le projet d'aménagement du quartier Ill-Vosges-Chapelle aux habitants et professionnels concernés.

4 5 Pour les fêtes de Pâques, lapins, carottes et œufs ont élu domicile dans notre commune.

6 Le 11 avril, le lapin de Pâques s'est rendu dans les écoles communales pour déposer de délicieuses surprises à nos élèves.

7 La vie sociale reprend son cours. Le 27 avril c'était le grand retour du thé dansant porté par le Conseil des aînés et le Cercle Saint-Maurice en partenariat avec la commune. On se réjouit de pouvoir à nouveau assister à ce moment gourmand et convivial.

8 La CLEF a proposé une heure du conte « les déchets c'est cracra » pour sensibiliser les tout-petits à l'importance de notre impact sur la nature.





9 Le 28 avril, une réunion publique s'est tenue au Caveau afin de présenter le projet d'aménagement de la rue des Cerisiers aux habitants concernés.



10 11 Le 30 avril, 120 personnes, habitants, membres d'associations et élus se sont mobilisés pour le traditionnel "Osterputz", qui a permis de ramasser l'équivalent d'une remorque pleine d'un camion-benne et a mis en exergue une part importante de la pollution par les mégots.



12 Des décorations sucrées et originales ornent notre commune depuis le retour des beaux jours.

13 Le 8 mai dernier la commune a célébré la victoire des Alliés.



14 15 Le 11 mai, une rencontre citoyenne a été organisée à Fegersheim-Ohnheim. L'occasion de présenter les projets du mandat et les réalisations depuis 2020.

16 17 Les élèves des écoles élémentaires de Fegersheim et d'Ohnheim ont participé au KM Solidarité les 16 et 17 mai 2022.



18 Le Maire et l'Adjoint aux travaux, aux projets et à la vie économique ont rencontré le nouveau directeur de Lilly le 20 mai dernier.



MAIRIE DE FEGERSCHEIM
50 RUE DE LYON,
67640 FEGERSCHEIM.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
THIERRY SCHAAL.
RÉDACTION : JUSTINE MEYER.
GRAPHISME : CLAIRE PINATEL.
CRÉDITS PHOTOS : COMMUNE DE
FEGERSCHEIM, FREEPIK, UNSPLASH.
IMPRESSION : OTT IMPRIMEURS - PAE
LES PINS-67319 WASSELONE CEDEX.
IMPRIMÉ EN 2950 EXEMPLAIRES.



BAL DE LA FÊTE NATIONALE



MERCREDI 13 JUILLET

- ★ Bal à partir de 19h avec l'orchestre Gyn Fyzz sur le parking du Centre sportif et culturel
- ★ Feu d'artifice à 23h15
- ★ Fête foraine à partir de 18h

Buvette et restauration sur place proposées par les associations des Cavaliers Indépendants d'Alsace et des amis de la paroisse protestante de Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim.



Gratuit

Informations en mairie de Fegersheim :
03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr
www.fegersheim.fr

JEUDI 14 JUILLET

Cérémonie patriotique à 11h devant la plaque commémorative à Ohnheim suivie d'un verre de l'amitié à 11h30 à l'étang de pêche d'Ohnheim